

VINCIALE

1900
\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 40,646,000.00

affés à son département
rs, ces messieurs exami-
avec tels dépôts.
actionnaires lors de sa
s directeurs.

LAPORTE

AU

Québec

de Québec, d'Ontario

d-Edouard.

urts,
gumes,
landes,

Ferez-Vous?

en conserves avec
es appareils

des prix plus rémunérateurs.
vines c'est donc un excellent
site qu'as-
le Québec.

R D'UNE

OS PRIX

tiques

EC
ION
LE

"L'Année
du Tourisme"

DE LA PROVINCE
La plus belle
Exposition

MBRE

ADMINISTRATION ET PUBLIQUÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité
de Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.00
Pour les Sociétaires de
la Coopérative Fédé-
rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sous
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 60 sous

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme" Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Bâtiment Morin),
Québec, Case postale 129—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION

111 CÔTE de la MONTAGNE 111
QUÉBECREDACTION ET
COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux
intérêts de la ferme et du foyer
rural.

Elle est rédigée par un comi-
té de techniciens et de prati-
ciens agricoles, assistés de colla-
borateurs occasionnels et de
correspondants de diverses ins-
titutions agricoles. Toute col-
laboration est sujette au con-
trôle du directeur.

La correspondance concer-
nant la rédaction doit s'adres-
ser au Directeur du "Bulletin
de la Ferme", Case postale 129
Haute-Ville, Québec.

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
QUÉBEC, LE 3 SEPTEMBRE 1925

Numéro 35

Volume XIII

Abonnez-vous au 'Bulletin de la Ferme'

Le Bulletin de la Ferme appartient aux cultivateurs, parce qu'il traite de choses qui les intéressent et parce qu'il est l'organe officiel de leur Coopérative.

Il n'est pas la chose d'un groupe, ni d'une faction; il est et il reste toujours la porte parole de tous les cultivateurs de progrès. Et c'est pour cette unique raison qu'il s'adresse à eux directement pour les encourager, les féliciter, les animer davantage dans la marche du progrès.

Le Bulletin de la Ferme publie, pour eux, des articles de toute actualité qui les renseignent sur l'agriculture en général, sur les cultures de leur province et sur les œuvres et activités des sociétés agricoles et des coopératives. Il donne les prix du marché pour le grain, les céréales, les engrais alimentaires, le beurre, le fromage, les œufs, les animaux vivants et abattus.

Il renseigne sur tout d'une façon rapide et sûre.

Les fabricants de beurre et de fromage y trouveront surtout leur profit. Ils suivront avec lui la marche du marché grâce aux prix que nous publions et aux commentaires appropriés que nous insérons; ils sauront que nos prix font prime sur le marché et que sans eux, ils seraient exploités par des maisons d'exportations et des commerçants.

Le Bulletin de la Ferme publie à leur intention une série d'articles et de renseignements sur la fabrication du beurre et du fromage, tous signés par des experts et la matière. Il a fait une large publicité au concours de la Course à la perfection et tient tous les fabricants au courant de ses résultats.

Enfin, les fabricants recevront tous une circulaire venant de la Coopérative Fédérée, pour les prier de s'abonner au Bulletin de la Ferme. Nous souhaitons que tous y porteront la meilleure attention.

Les rubriques du Bulletin de la Ferme sont attrayantes.

Il y a les grains de sagesse et miettes de bon sens qui prêtent à réflexion, les causeries de la veillée qui sont tout un feuilleton d'actualité, les hommes et choses, revue de la semaine; puis la section féminine où se déplacent d'agréable façon des conseils très utiles; et le coin des jeunes, fait pour instruire et égayer; et surtout la loi pour tous, où des légistes distingués distribuent des consultations gratuites de haute portée pour nos cultivateurs.

Le Bulletin de la Ferme renferme une multitude de choses qui touchent uniquement à la classe agricole; c'est un journal fait pour elle, publiée pour elle et qui sauvegarde ses plus chers intérêts.

En toute justice nous réclamons des cultivateurs de lui prêter leur concours et de lui donner leur plus ferme appui, s'abonner est la chose la plus simple pour eux et la plus utile pour nous.

Si notre organe vous rend service, rendez-nous en retour le service d'y abonner vos amis. Abonnez-vous en grand nombre.

Les progrès de l'industrie laitière

Ce que la Province doit au Ministère de l'Agriculture de Québec et à la Coopérative Fédérée de Québec.

Depuis dix ans, l'industrie laitière a accompli des pas de géants dans notre province; les produits laitiers sont de meilleure qualité et les fabriques sont mieux outillées et mieux conduites, selon la constatation qu'en a faite dans son rapport officiel monsieur Elie Bourbeau, inspecteur général des beurrieres et fromageries.

Voici quelques chiffres à l'appui.

Le nombre des fabriques de beurre et de fromage était, en 1914, de 1947; leur production de lait était de 34,015,265 livres de beurre, ayant une valeur de \$8,788,277.00; 56,185,251 livres de fromage d'une valeur de \$7,367,745.00, formant un total de \$15,156,022.00.

En 1923, le nombre des fabriques avait été réduit à 1715, ce que nous considérons comme une amélioration, parce que les fabriques disparues étaient, pour la plupart, des établissements mal construits, mal outillés et incapables de mettre sur le marché des produits de bonne qualité. Ces 1715 fabriques ont livré à la consommation 59,226,767 livres de beurre, ayant une valeur de \$20,605,992.00; 46,890,579 livres de fromage d'une valeur de \$8,780,513.00, formant un total de \$29,386,505.00.

Ces chiffres ne comprennent pas le beurre et le fromage domestiques, le lait et la crème consommés en nature dans les campagnes et dans les villes ou transformés en beurre et en crème à la glace dans les grandes cités.

L'amélioration de la qualité de nos produits a été remarquable, comme l'établit une comparaison entre la qualité des produits examinés par nos inspecteurs en 1915 et en 1923. D'après leurs rapports, ces

officiers ont inspecté, lors de leurs visites aux fabriques en 1915, 277,888 boîtes de fromage qui ont été classifiées comme suit: 115,247 boîtes No 1 (41.5%), 134,021 boîtes No 2 (48.2%), et 28,620 boîtes No 3 (10.3%). En 1923, ils ont examiné 215,580 boîtes, qui ont été classifiées dans l'ordre suivant: 181,319 boîtes No 1 (70.967%), 32,736 boîtes No 2 (22.396%), et 1,525 boîtes No 3, (0.043%). Il a été fabriqué 6,742 boîtes de beurre pasteurisé en 1914 et 91,572 boîtes en 1923.

Devant ces résultats, l'honorable monsieur Caron, ministre de l'agriculture, n'a pu s'empêcher de dire:

Il n'est qu'équitable de reconnaître que la Coopérative Fédérée a contribué largement à l'amélioration de la qualité de nos produits laitiers, comme elle l'a fait d'ailleurs pour plusieurs autres produits agricoles."

Honneur au mérite!

Un de nos sociétaires est décoré

M. Amildas Héту, cultivateur de Saint-Sulpice, comté de l'Assomption, vient de recevoir la médaille d'or du Mérite Agricole, avec le diplôme de très grand mérite exceptionnel, et le titre de premier commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole de la Province de Québec. L'heureux titulaire est membre de la Coopérative Fédérée de Québec.

M. Héту, dont le travail est cité à l'ordre du jour de la classe agricole de la province, est sorti vainqueur d'un concours très ardu, où treize concurrents se disputaient la palme. Il a conservé 941.4 points. Il sera décoré officiellement à l'Exposition de Québec, qui se tient du 5 au 12 septembre courant.

Les résultats du concours du Mérite Agricole de 1925 sont maintenant connus.

Outre les treize concurrents qui deviennent commandeurs avec M. Héту, il y a soixante-cinq concurrents qui ont obtenu le titre d'officier de l'Ordre du Mérite Agricole avec la médaille d'argent et un diplôme de très grand mérite. Les deux premiers de cette catégorie sont M. Alphonse Moquin, de Brousseau station, Laprairie, et M. J.-D. Stewart, de Howick, Chateauguay, qui ont conservé chacun 933.4 points.

De plus, cinquante-quatre concurrents ont gagné le titre de chevaliers de l'Ordre avec diplômes de grand mérite. Les deux premiers de ce groupe sont M. Pierre Forget, de St-Janvier de Terrebonne et M. Conrad Létourneau, de St-Constant, qui ont conservé chacun 845 points.

Enfin, il y a sept diplômes de mérite. M. Dorila Arsenault, de Coteau-du-Lac, Soulanges, a été le premier de ces diplômés avec 739 points.

Le gouvernement de Québec a établi l'Ordre du Mérite Agricole, comme la chevalerie de la classe agricole, pour encourager le travail de nos cultivateurs et récompenser leurs labeurs.

La récompense exceptionnelle qui retombe sur M. Amildas Héту, de Saint-Sulpice, honore beaucoup la Coopérative Fédérée de Québec en ce qu'elle couronne l'un de ses membres les plus méritants.

Nos engrais chimiques

Notre succursale de Sainte-Rosalie Jonction a conclu des contrats importants pour l'achat d'engrais chimiques, si nécessaires à l'exploitation avantageuse d'une ferme. Elle est en mesure de satisfaire toutes les demandes en fait de superphosphate, de muriate de potasse, de sulfate de potasse, de nitrate de soude, de sulfate d'ammoniaque et de phosphate Thomas.

Nous acceptons volontiers des commandes à long terme, c'est-à-dire dont la livraison pourra être faite du 1er décembre 1925 au 1er mai 1926. Il est même très avantageux d'en profiter, car cela met le cultivateur à l'abri des sautes du marché et des hausses de prix. Nous conseillons à tous de commander dès maintenant, ce sera une économie de temps et d'argent.

Tous les ans, le prix des engrais chimiques monte durant les mois d'hiver jusqu'au temps des semailles. Ceux qui attendent trop tard, en janvier par exemple, pour nous tenir leur commande, seront déçus, car les prix ne seront plus les mêmes. Ainsi l'an dernier un cultivateur a perdu près de \$100. pour avoir attendu en février pour commander une quantité considérable d'engrais.

Nous vous prions donc de ne pas hésiter à placer maintenant vos commandes, quitte à nous de réserver la livraison, selon votre désir, entre les mois de décembre et de mai prochain. Adressez vos commandes à Coopérative Fédérée de Québec, Ste-Rosalie Jonction, Qué.

3

3

3